

Tels sont, d'un premier coup d'œil, les horizons ouverts au nouveau luminaire.

N'avons-nous pas raison d'exhorter nos concitoyens à tenter la fabrication du carbure? De la chaux, de la poudre de charbon (le charbon de bois est excellent), et de l'électricité, voilà tout ce qu'il faut, et nous l'avons en abondance. Malaxés et déposés dans un crouset électrique dont les deux pôles sont reliés avec un fort courant, la chaux et le carbone fondent à cette haute température et le liquide sirupeux qui s'écoule et se solidifie en se refroidissant, c'est le carbure de calcium.

Pour former l'acétylène, il faut le contact de l'eau. La réaction chimique qui s'opère alors est celle-ci; le carbone s'échappe avec force et s'empare d'une faible partie de l'hydrogène de l'eau, et dans la lutte se débarrasse de son oxygène qui, laissé libre, se précipite sur le calcium, se l'incorpore et retombe épuisé au fond du récipient. Ce qui brûle est le carbone mêlé à l'hydrogène; tandis que l'oxyde de calcium qui se dépose au fond est une chaux qui peut de nouveau servir à faire du carbure.

Nous apprenons que des expériences publiques seront prochainement faites à l'Université, accompagnées d'une conférence de Mgr Laflamme. L'appareil Consigny et la lampe Casgrain seront en exhibition, et les capitalistes seront spécialement invités. Nous avons lieu d'espérer qu'après avoir vu de leurs yeux et touché de leurs doigts, nos hommes d'affaires n'hésiteront pas à risquer quelques capitaux pour tenter une entreprise aussi promettante.

Cette question intéresse particulièrement les contribuables de Lévis, qui sont à la recherche d'un système d'éclairage public.

L'EXPOSITION PROVINCIALE À QUÉBEC

La Compagnie d'Exposition de Québec a tenu son assemblée générale annuelle samedi dernier, au bureau de son secrétaire M. P. T. Legaré, et a élu le conseil d'administration composé de dix membres dont suit la liste:

Hon. P. Landry, A. J. Turcotte, Lawrence Stafford, I. N. Belleau, Gus. Stewart, J. B. Laliberté, J. T. Frémont, J. A. Charlebois, Wm. J. Shaw, P. T. Legaré, Hon. John Sharples et Henri Carrier. MM. J. B. Laliberté et W. J. Shaw sont deux nouveaux directeurs.

Aurons-nous l'Exposition provinciale cette année à Québec?

L'automne dernier, le bureau de direction avait adopté une résolution affirmative.

Malheureusement la Compagnie n'a pu, dans l'intervalle, faire l'acquisition du terrain nécessaire. Deux comités ont été à tour de rôle constitués avec mission de trancher la question; mais pour une raison ou pour une autre, ni l'un ni l'autre n'a pu encore s'entendre. Nous faisons des vœux pour que le nouveau conseil prenne une décision au plus vite. Si, comme nous l'espérons, l'administration Parent donne suite au projet de parc pour lequel l'Hôpital Général serait prêt à concéder à bail emphytéotique la presqu'île qui l'avoisine, la Compagnie pourrait sans doute se faire concéder aux mêmes conditions un terrain à proximité du parc, ce qui en compléterait heureusement l'attraction.

Mais, dira-t-on, l'Exposition de Montréal barre la route pour cette année? Tout le monde a entendu parler du vaste projet d'exposition britannique que M. Stiles a entrepris de mener à bonne fin. Franchement, pour notre part, nous ne croyons pas que ce projet soit mis à exécution, cette année du moins. L'idée de monter de toutes pièces d'ici à l'été prochain une miniature, si réduite qu'elle soit, du "Word's Fair de Chicago, nous paraît pour le moins téméraire. La Compagnie des Expositions de Montréal pourrait bien se voir en fin de compte réduite à s'en tenir à une simple exposition provinciale. Dans cette éventualité, Québec devrait revendiquer ses droits. Montréal a eu l'exposition l'an dernier; c'est au tour de Québec. Nous croyons que la Compagnie de Québec devrait se mettre à l'œuvre au plus vite et faire les démarches nécessaires pour que l'Exposition provinciale ait lieu à Québec cette année.

Si Montréal avait quelque chance de monter d'ici à l'été la grande exposition impériale dont tous les préparatifs sont encore sur le papier, nous lui céderions volontiers le pas. Mais franchement c'est une impossibilité matérielle et il vaut mieux remettre l'affaire à l'an prochain. En ce cas, Montréal ne saurait s'opposer à nous céder la place pour cette année.

D'un autre côté, notre ville y trouvera des avantages, sans nuire aux grands projets de Montréal.

Québec vit d'attraction, et les expositions, quels que soient les désagrèments inévitables qui les accompagnent, sont au point de vue général fructueuses en bons résultats. On ne saurait nier qu'avec ses fêtes d'hiver, ses nouveaux hôtels, ses sports, et disons-le, depuis qu'il y a chez nous des expositions, la vieille capitale a ajouté de nouveaux aimants à ceux que lui a prodigués la nature. Continuons à habituer les étrangers à prendre la route de Québec, et les affaires se multiplieront en conséquence.

LE COLD STORAGE

En général, on peut dire que les opérations de nos beurrieres en 1895 ont été tout juste satisfaisantes, pour cette excellente raison que les prix se sont tenus trop bas. Mais il y a lieu d'espérer que la prochaine saison donnera une meilleure moyenne de prix.

Déjà, nos fabricants ont reçu des grands exportateurs Ayer de Montréal des avis tout à fait encourageants. Une circulaire de cette maison, que nous avons vue, constate que le marché anglais offre une bonne demande pour le bon crème canadien paqueté en boîtes de 56 livres au lieu de 70. On devra régler l'emballage sur cette condition première. Il est aussi à peu près certain que les recommandations de M. Stark, développées au long dans une autre partie de ce journal, vont être agréées par le gouvernement, et que des mesures vont être prises et une prime de 1c. par livre accordée pour l'exportation du beurre produit en juin, juillet et août. Il y aura des steamers munis de compartiments réfrigérés pour transporter ce beurre dans les meilleures conditions.

Nous pouvons ajouter, à la grande satisfaction des fabricants du district, que l'exportation pourra se faire directement de Québec, car la compagnie récemment formée pour doter Québec d'un "Cold Storage" entend entrer en opération dès la prochaine saison. Les travaux de construction ne seront faits qu'à l'été, mais en attendant la Compagnie aménagera en glacière le Langar No 2 de la Commission du Havre, à la Pointe à Carcy, où elle recevra tous les produits qui demandent protection contre la chaleur. Ce sera le "Cold Storage" provisoire.

Elle n'a pas encore décidé le genre d'installation permanente qu'elle adoptera. Son président, M. R. R. Dobell, écrivait de Londres, à la date du 4 courant, qu'il avait demandé à des ingénieurs spécialistes d'envoyer à Québec les catalogues descriptifs de leur système à l'acide carbonique anhydre. M. Dobell attendait l'arrivée de M. Sharples pour aller étudier ces différents systèmes sur place. Il partait le jour même pour Paris, où il devait passer une dizaine de jours, et s'attendait à trouver M. Sharples à son retour à Londres.

Il a été jusqu'ici impossible de jeter les fondations du nouvel entrepôt, parce que la Commission du Havre n'a pas encore fini de compléter le terre-plein du quai de la Pointe à Carcy, auquel l'on travaille en ce moment.

En attendant, on utilisera le hangar No 2 pour l'entreposage des produits, et l'été prochain les beurrieres du district pourront sans crainte expédier leurs produits directement de Québec et sauver les frais de transport à Montréal.



ME
Télépho

V

Toute not
pour
voir
merv
Le plus br
et H
nous
ment
tant.
Nous avon
de Qu
New

HU

FO



Toujours
ELE SIMI
putes d'une
aite satisfa
SONT V